## Burundi: Nkurunziza promulgue la loi controversée sur la presse

@rib News, 04/06/2013 â€" Source AFPLe président du Burundi Pierre Nkurunziza a promulgué mardi une loi controversé sur la presse, qui restreint notamment la protection des sources et interdit la publication de certaines informations sensibles, a annoncé la présidence. «Â Son Excellence le président de la République vient de promulguer la loi sur la presse Â», a déclaré le porte-parole présidentiel Léonidas Hatungimana, se refusant à tout autre commentaire. Selon Eric Manirakiza, directeur d'une station locale privée, Radio publique africaine (RPA), «Â c'est un jour noir pour la liberté de la presse Â». «Â Mais nous allons continuer à nous battre, nous n'accepterons pas ce recul grave de la démocratie au Burundi Â», a-t-il assuré.La loi avait été qualifiée de «Â liberticide Â» par le syndicat des journaliste burundais.Portée par le parti présidentiel, le CNDD-FDD qui détient plus de 80% des sià qes à la Chambre basse, elle a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 29 avril, puis envoyée pour promulgation au président buru le 6 mai. Celui-ci avait trente jours pour la promulquer ou la renvoyer devant le Parlement.Le texte restreint notamment la protection des sources. « si ces dernià "res rentrent sous le coup des infractions en matià "re de sà © curità © de l'Etat, de l'ordre public, du secret de la Défense Â» et confie désormais le soin au Conseil national de la communication (CNC), nomm© par l'exécutif, d'accorder ou de retirer la carte de presse.Il interdit également la diffusion d'«Â informations ou (...) documents Â» en rapport avec «Â le secret de Défense nationale, la monnaie et le crédit public, des informations susceptibles de porter atteinte au crédit de l'Etat et à l'économie nationale, ou faisant la propagande de l'ennemi de la Nation en temps de paix comme en cas de guerre Â». Ce projet de loi a été dénoncé par l'ensemble des partis burunda à l'exception du CNDD-FDD, ainsi que par la Société civile burundaise, les organisations internationales de défense des droits de l'homme ou de la liberté de la presse et plusieurs pays occidentaux.L'ex-secrétaire-qénéral du CNDD-FDD, Gélase Ndabirabe, désormais Sénateur, a clairement expliqué que la loi visait à freiner l'ardeur des journalistes burunda qui «Â ont laissé tomber depuis 2010 leur métier pour celui de politiciens Â» en prenant la place des chefs de l'opposition qui ont fui le pays aprÃ"s les violences consécutives aux élections générales de 2010.Une pétition appelant le chef de l'Etat A ne pas promulguer la loi avait recueilli plus de 15.000 signatures, selon l'Union burundaise des journalistes (UBJ).